



ELECTIONS 2024
MEMORANDUM

QUI EST LA **CONFÉDÉRATION BELGE DU BOIS?**

La Confédération Belge du Bois est l'organisme qui regroupe, défend et informe, au niveau belge, les secteurs suivants :



> 220 membres

Elle compte plus de **220 membres**, caractérisés par une grande diversité (indépendants, TPE, PME et grandes entreprises).

La Confédération Belge du Bois est l'interlocuteur sectoriel de référence et le représentant patronal en Commissions paritaires 125 (125.01, 125.02 et 125.03) et 146 pour l'ensemble de ces professionnels de la forêt et du bois.

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN QUELQUES CHIFFRES

(à l'échelle de la Belgique)



72 000

emplois en Belgique



± **10 000 000**

arbres plantés par an



5 020 000 m³

de bois récoltés par an



2 970 000 m³

de grumes sciées par an



± **2 milliards €**

de chiffre d'affaires
pour nos membres
en 2022

4 PRIORITÉS

En vue des prochaines élections européennes, fédérales et régionales, la Confédération Belge du Bois identifie 4 priorités pour les programmes des politiques gouvernementales :



1

ACCÉLÉRER
L'ÉVOLUTION VERS UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE

2

DÉVELOPPER
UNE FILIÈRE FORÊT-BOIS FORTE

3

VALORISER
LES COMPÉTENCES

4

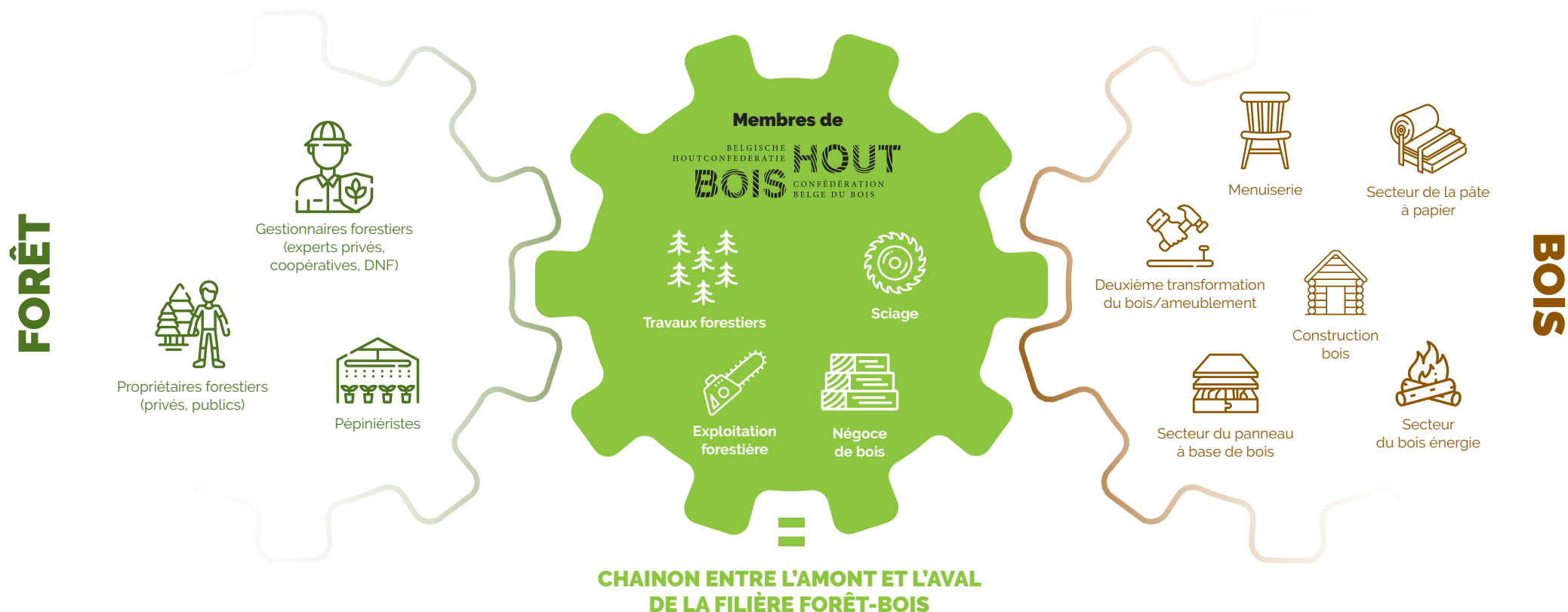
RENFORCER
LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

POURQUOI NOTRE SECTEUR EST-IL AUSSI CRUCIAL POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE?

La forêt et le bois sont cruciaux pour réduire notre empreinte carbone grâce :

- > à leur rôle de stockage du carbone
- > à la plus faible quantité d'énergie nécessaire à la transformation du bois par rapport à d'autres matériaux
- > au pouvoir isolant du bois.

Dans ce cadre, notre secteur joue un **rôle clé** puisqu'il est responsable de **l'entretien** des forêts, de la **récolte** et de la **mise sur le marché du bois et des produits en bois** ou à base de bois.





1

ACCÉLÉRER L'ÉVOLUTION VERS UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE

Au vu de l'urgence climatique, la question n'est plus de savoir si nous devons évoluer vers une société bas carbone mais bien : **comment accélérer cette évolution ?**

- > Développer une **stratégie** encourageant l'usage des matériaux de construction durables et renouvelables, comme le bois.
- > Imposer l'usage du matériau bois dans les **cahiers des charges** des projets de construction et de rénovation des pouvoirs publics.
- > Stimuler les **circuits courts**.
 - Encourager la transformation locale de la ressource forestière.
 - Promouvoir le bois local.
 - Développer les ventes de gré à gré pour les transformateurs locaux pour le bois feuillu.

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE FORÊT-BOIS FORTE

Face aux défis qui attendent notre société, développer une filière forêt-bois forte constitue un **enjeu sociétal majeur**. Il en va de l'intérêt public et la réalisation de cet objectif passe par un large éventail d'actions concrètes:

- Intégrer le **volet socio-économique** de la forêt dans toutes les prises de décisions liées à la forêt. Une forêt productive stocke du carbone dans le bois et peut être associée à un développement de la biodiversité.
- **Récolter l'accroissement** de la forêt.
- Régénérer du **résineux** (rétablir l'équilibre feuillus/résineux, vital pour la filière forêt-bois belge, sachant que 92% des bois sciés en Belgique sont des bois résineux!) et du **peuplier**.
- **Former** et informer les forestiers/agents forestiers à la production forestière, la récolte de bois et la transformation du bois.
- Mettre en œuvre un **cahier général des charges harmonisé** (des pouvoirs publics) pour les travaux forestiers.
- **Sensibiliser le grand public** à l'intérêt de la production de bois dans la transition vers une société bas carbone.
- **Regrouper les compétences ministérielles** pour que l'agriculture, la forêt, la nature, la chasse et la pêche dépendent d'un(e) seul(e) et même ministre.



2

3



VALORISER LES COMPÉTENCES

À notre échelle, la filière forêt-bois, ce sont avant tout des artisans qui maîtrisent un savoir-faire unique. Une expertise précieuse malheureusement en voie de disparition. L'avenir pourtant prometteur du secteur dépend en grande partie aussi de la volonté politique de revaloriser rapidement les compétences et le travail.

- > Promouvoir les **métiers manuels/techniques**.
- > Activer et former les **demandeurs d'emploi**.
- > Autoriser le recours au **travail saisonnier** en forêt en périodes d'activité plus chargées.
- > Evoluer vers des **conditions** de travaux forestiers et de récolte de bois plus tenables, harmonisées et tenant compte des évolutions technologiques.
- > Encourager le **dialogue** entre gestionnaires forestiers et travailleurs en forêt.
- > Mettre en œuvre un **agrément** des travailleurs en forêt et tenir compte de la **qualité du travail** dans l'attribution des marchés publics de travaux forestiers.

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Sur un marché de plus en plus mondialisé, la maîtrise de son art ne suffit plus pour faire la différence et rester compétitif. Nos entreprises ne peuvent rester concurrentielles que si le cadre des conditions de marché leur en laisse l'opportunité.

- > Alléger les **coûts salariaux** et les **charges sociales** pour rendre les salaires et le travail plus attractifs.
- > Harmoniser les **coûts énergétiques** et faciliter les investissements énergétiques.
- > Prioritiser la **réduction des charges administratives** liées aux législations tant en vigueur qu'en devenir.
- > Tenir compte des **spécificités** du transport de bois ronds via une législation spécifique au transport du bois rond comme les routes du bois en France.

4





AIDONS À TIRER
LE **MEILLEUR**
DE LA **RESSOURCE**
FORESTIÈRE ET
DE SES **PRODUITS**

**CONFÉDÉRATION
BELGE DU BOIS**

Rue Royale, 163
B-1210 Bruxelles

T. + 32 (0)2 219 27 43

contact@confederationbois.be
www.confederationbois.be



Suivez-nous sur LinkedIn
Confédération Belge du Bois

BELGISCHE
HOUTCONFEDERATIE **HOUT**
BOIS CONFÉDÉRATION
BELGE DU BOIS